



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 28/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 28 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 752 cas** positifs supplémentaires ces dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **180,6 cas pour 100 000 habitants** (-5,1 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **7,4 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 28 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	21055	249	170,6	-11,6
29	21591	260	92,8	+1
35	62140	831	247,3	-8,4
56	28509	412	198,5	-2,3
Bretagne	133295	1752	180,6	-5,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **842** hospitalisations en cours (-27¹), dont 118 (-4¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 746** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+116¹) ;
 - **1 487** patients sont décédés (+20¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **2 521 534 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont 70 431 du 19 au 25 avril 2021, soit une baisse de -9,4% par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR du 19 au 25 avril	Taux de positivité du 19 au 25 avril	Taux de positivité Semaine S-1
22	12944	6,9	7,95
29	16449	4,5	4
35	26086	9	9,28
56	14952	8,4	7,76
Bretagne	70431	7,4	7,52

La Bretagne compte actuellement 136 (+22¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **30** dans les Côtes d'Armor (7 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **22** dans le Finistère (7 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **56** en Ile-et-Vilaine (13 en milieu professionnel, 2 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 11 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 16 en sphère privée) ;
- **28** dans le Morbihan (10 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 6 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 27/04, **1 159 518** vaccinations ont été effectuées (dont 309 810 concernant la 2^e injection) :

- 253 180 dans les Côtes d'Armor (dont 78 212 pour la 2^e injection)
- 316 042 dans le Finistère (dont 81 925 pour la 2^e injection)
- 317 865 en Ile-et-Vilaine (dont 80 906 pour la 2^e injection)
- 272 431 dans le Morbihan (dont 68 767 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 26/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr